



CADEUL

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Avis sur la formation à distance à l'Université Laval

Caucus des associations

Adopté lors de la séance du 18 septembre 2015

Session d'automne 2015

Table des matières

Table des matières	1
Mise en contexte	2
Développement de la formation à distance	2
Impacts de la formation à distance sur la communauté universitaire	3
Vie universitaire et dynamisme du campus	4
Vie associative	5
Qualité de la formation	6
Application de la Grille d'analyse pour les cours en ligne et hybrides	6
Formation pédagogique des enseignants	7
Évaluation de l'enseignement	7
Préalables à la réussite d'un cours à distance	8
Prépondérance de la formation en présentiel	9
Choix du mode de formation	9
Conformité aux règlements et politiques de l'Université	10
Accès équitable aux services	10
Consultation des évaluations à distance	11
Plan de cours	11
Formation hybride	11
Mise en œuvre des recommandations	12
Conclusion	13

Mise en contexte

L'Université Laval est reconnue pour son expertise en matière de formation à distance partout au Québec et dans le monde universitaire francophone en général. En effet, ce mode de formation ne cesse d'y gagner en importance, ce qui en fait l'établissement universitaire qui offre le plus grand nombre de cours et de programmes à distance dans la province, incluant la TÉLUQ. La CADEUL s'intéresse au développement de ce type de formation depuis plusieurs années et c'est à l'hiver 2015 que les résultats d'une vaste consultation auprès de ses membres ont été présentés dans le document *La formation à distance au premier cycle, Partie II : l'Université Laval*¹.

Les recommandations présentées dans ce document s'inspirent donc des résultats de cette consultation et des constats qui ont pu en être tirés, mais aussi des discussions avec les étudiants, les responsables des affaires pédagogiques des différentes associations membres de la CADEUL, les membres de la communauté enseignante et le personnel administratif de l'Université Laval.

Développement de la formation à distance

Dans son avis *La formation à distance dans les universités québécoises : un potentiel à optimiser*, le Conseil supérieur de l'éducation « adopte une position favorable à l'égard du recours à des activités de formation à distance à l'enseignement universitaire. À ses yeux, ce recours revêt une pertinence sociale non seulement en raison de son apport à l'accessibilité aux études, mais aussi vu son potentiel pour assurer la viabilité d'une offre de formation de qualité. Cette position demeure toutefois conditionnelle à ce que la formation à distance concilie accessibilité, qualité et viabilité². »

De son côté, la CADEUL reconnaît que la formation à distance présente de multiples avantages pour une catégorie d'étudiants de l'Université Laval et permet à un public plus diversifié et plus important de mener à terme des études universitaires. En effet, ce type de formation en augmente de manière importante l'accessibilité aux études, d'abord en palliant aux difficultés que présente l'éloignement géographique, puis en permettant une meilleure conciliation travail-étude-vie personnelle grâce à la flexibilité d'horaire qu'elle offre.

La recherche sur la formation à distance réalisée par la CADEUL fait état de l'importance de ce mode de formation pour une partie de nos membres, notamment pour les étudiants parents, représentant 16,25% des répondants, qui préfèrent majoritairement un mode de formation entièrement en ligne lors de leur choix de cours (54,62 % des répondants préfèrent la formation entièrement en ligne, alors que 18,32 % seulement préfèrent une formation en classe, 10,99% une combinaison des modes et 6,63 % une formation hybride³) Pour seulement 9,42% des étudiants parents, le mode d'enseignement n'était pas un critère lors du choix de cours.

Toutefois, cette recherche démontre aussi que les étudiants rencontrent certaines difficultés à l'occasion de leur formation à distance. En effet, presque la moitié des répondants ont indiqué que leur manque de motivation avait été un obstacle pendant un ou des cours en ligne (48,23% des répondants)⁴. La moitié des répondants ont aussi indiqué avoir un niveau de motivation dans les cours en ligne inférieur à celui dans les cours en classe, alors que seulement 15,77% des étudiants jugeaient leur taux de motivation supérieur dans les cours à distance⁵. La charge de travail est le

¹ CADEUL, *La formation à distance au premier cycle, Partie II : l'Université Laval*, Hiver 2015.

² CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *La formation à distance dans les universités québécoises : un potentiel à optimiser.*, Québec, 2015, p. 126.

³ CADEUL, *Op. cit.*, p. 15.

⁴ *Ibid.*, p.23.

⁵ *Ibid.*, p.29.

deuxième obstacle le plus souvent rencontré (36,54 % des répondants)⁶. Afin de pallier à ces difficultés rencontrées par les étudiants et de s'assurer que la formation à distance serve leurs intérêts, il apparaît nécessaire d'encadrer le développement de ce mode de formation.

De nombreux témoignages de représentants étudiants mettent aussi en doute la qualité de la formation offerte dans plusieurs cas précis. Leur perception générale de la formation à distance à l'Université Laval est malheureusement influencée par ces cas et la qualité de la formation est jugée très variable selon le professeur et l'encadrement qu'il offre, le matériel pédagogique mis à la disposition des étudiants et la mise à jour des contenus. Il est donc important de prendre les moyens nécessaires pour s'assurer de la qualité de la formation dans les cours à distance.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

Recommandation 1

Que l'Université Laval poursuive le développement de la formation à distance, dans la seule mesure où les recommandations contenues dans le présent document sont respectées, dans un souci de qualité de la formation dans son ensemble et de viabilité des programmes.

Impacts de la formation à distance sur la communauté universitaire

Le profil type de l'étudiant qui suit un ou des cours à distance à l'Université Laval est particulier et cette réalité entraîne certains défis pour la communauté universitaire. Les statistiques du Bureau de la formation à distance sont comparables aux constats présentés dans la recherche de la CADEUL et démontrent que parmi les étudiants qui suivent des cours à distance à l'Université Laval, plus de 70% suivent aussi des cours en classe et que la presque totalité des étudiants inscrits en formation à distance ne s'inscrivent qu'à un seul cours à distance.

En effet, seulement 11% des étudiants de l'Université Laval étaient inscrits uniquement à un ou plusieurs cours à distance à l'hiver 2015. Les autres étudiants étaient inscrits à des cours en classe et à distance dans une proportion de 28%, alors que 59% n'étaient inscrits qu'à des cours en classe. De plus, selon les statistiques du Bureau de la formation à distance, à l'automne 2014, 94% des étudiants inscrits à un cours à distance n'étaient inscrits qu'à un seul cours à distance. Les résultats de la recherche démontrent quant à eux que plus de 80% des étudiants qui s'inscrivent à des cours à distance n'étudient pas seulement en ligne, mais sur le campus également⁷. Une importante majorité des étudiants qui suivent un ou des cours à distance sont donc inscrits majoritairement à des cours en présentiel.

Les statistiques démontrent aussi que les étudiants de l'Université Laval qui suivent des cours à distance sont situés tout près du campus. En effet, à l'hiver 2015, seulement 18% des examens à distance ont été rédigés à l'extérieur du campus. Selon ces données 82 % des étudiants à distance restent donc près du campus, puisqu'ils y rédigent les examens de leurs cours à distance. Ceci permet de conclure que peu d'étudiants choisissent la formation à distance pour des raisons d'éloignement géographique et qu'ils éprouvent plutôt des contraintes d'horaire liées à la conciliation travail-études. Il s'agit effectivement de la troisième raison d'inscription la plus populaire

⁶ *Ibid.*, p. 23.

⁷ *Ibid.*, p. 12.

chez les étudiants (23,39% des répondants ayant sélectionné cette option parmi les raisons d'inscription dans les cours en ligne.⁸)

Les commentaires des représentants étudiants, qui expliquent bien les statistiques qui viennent d'être rapportés, sont à l'effet que dans la réalité, plusieurs étudiants organisent leur horaire de cours afin de se présenter le plus rarement possible sur le campus; et complètent leur session avec un cours à distance. Ils se retrouvent donc avec leurs cours en classe répartis sur une ou deux journées, ce qui limite considérablement leur présence sur le campus. Il est aussi important d'ajouter que de plus en plus de programmes entièrement à distance se développent à l'Université Laval, un autre phénomène qui diminue la présence des étudiants sur le campus. Cette diminution de la fréquentation du campus chez les étudiants a des répercussions à plusieurs niveaux et pour plusieurs groupes.

Vie universitaire et dynamisme du campus

Endroit de découvertes, d'échange et de partage, le campus universitaire doit demeurer un lieu de rassemblement pour les étudiants. La recherche de la CADEUL sur la formation à distance démontre que 60% des étudiants à distance estiment que leur satisfaction quant à l'interaction avec les enseignants et les étudiants est moindre comparativement à celle dans les cours en classe⁹. En effet, les liens privilégiés qu'entretient un étudiant avec son enseignant et ses collègues de classe et surtout la spontanéité de ceux-ci sont grandement facilités par une présence des étudiants sur le campus. Les discussions et les débats qui sont ainsi permis enrichissent de manière importante le parcours universitaire d'un étudiant, mais contribuent aussi au dynamisme et au renouvellement de la communauté universitaire.

De plus, le campus présente non-seulement plusieurs attraits au niveau pédagogique, mais aussi au niveau de la vie étudiante. En plus, d'y retrouver des services d'accompagnement pédagogique et psychologique notamment au Bureau des droits étudiants, à la Bibliothèque ou encore au Centre d'aide aux étudiants, un accompagnement professionnel est offert par le Service de placement. C'est aussi sur le campus qu'on retrouve les différents services et activités des associations étudiantes : cafés étudiants, journaux étudiants, radio étudiante, activités culturelles, activités de réseautage, troupe de théâtre, ligue d'improvisation, etc. Enfin, un étudiant sur le campus a l'occasion de participer à une multitude d'activités pédagogiques complémentaires, qui bonifieront son parcours : colloques, conférences, débats, concours, simulations, expositions, etc. Il s'agit donc d'un lieu incontournable, qui doit le rester, pour un étudiant en pleine formation.

De plus, une fréquentation du campus universitaire entraîne normalement une hausse du sentiment d'appartenance des étudiants à l'Université Laval, qui par la suite s'impliquent davantage dans la vie universitaire et les divers événements, campagnes et activités qui y sont organisés. Ce sentiment d'appartenir à une communauté risque de diminuer pour les étudiants qui fréquentent peu le milieu universitaire. L'éloignement des étudiants du campus a aussi pour effet de faire perdre de vue l'importance de l'engagement nécessaire pour tirer pleinement profit de leurs études, qui est beaucoup plus que la simple réussite de cours et l'obtention d'un diplôme. En effet, l'importance des études et la richesse des expériences qui sont offertes par les études universitaires sont ambiantes sur le campus alors que toute cette richesse est imperceptible pour les étudiants à distance. Leur présence sur le campus contribuerait à éviter qu'ils perçoivent de manière moins importante leur rôle d'étudiant à l'intérieur de l'institution d'enseignement et à influencer positivement leur motivation à réussir et poursuivre leurs études.

⁸ *Ibid.*, p. 19.

⁹ *Ibid.*, p. 29.

Pour assurer l'avenir du campus universitaire comme lieu de rendez-vous, d'échange et de partage, il est impératif d'en faire un point de chute incontournable. La création d'espaces physiques et d'opportunités de rencontre pour les étudiants pourrait les inciter à profiter au maximum des opportunités offertes sur le campus et à s'y retrouver pour travailler ensemble, discuter et échanger sur leurs apprentissages en classe et en marge de leur parcours obligatoire. Par exemple, des salles équipées du matériel nécessaire pourraient être aménagées afin que les étudiants viennent y suivre leur cours synchrones. Ces salles pourraient aussi être utilisées à des fins de rencontres entre un enseignant et ses étudiants. Par ailleurs, il pourrait être nécessaire de réviser le cheminement des programmes afin d'y inclure l'obligation de participer à un minimum d'activités de formation complémentaires (conférences, concours, simulations, projets étudiants, etc.) ou parascolaires. De telles activités pourraient être créditées ou encore simplement constituer des conditions à la diplomation.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

Recommandation 2.

Que des espaces physiques supplémentaires destinés aux étudiants soient aménagés, afin de favoriser leur présence sur le campus, les échanges avec les enseignants et les étudiants et afin d'augmenter leur sentiment d'appartenance à l'Université Laval et ce, peu importe leur mode d'apprentissage.

Recommandation 3.

Que les Comités de programme évaluent la possibilité de réviser le cheminement des programmes afin d'y inclure une participation à un minimum d'activités de formation complémentaires ou parascolaires.

Recommandation 4.

Que des lieux communs pour les enseignants et les étudiants soient aménagés et des opportunités de rencontres entre ceux-ci soient créées, afin de favoriser leurs interactions tout au long des sessions.

Vie associative

La formation à distance présente aussi des défis pour les associations étudiantes qui doivent trouver des moyens de rejoindre les étudiants à distance. Elles devront effectivement moderniser leurs moyens de communication et de consultation, pour bien représenter cette partie toujours grandissante de leurs membres. Pour ce faire, la Direction des technologies de l'information pourrait développer des outils de consultation sécurisés en ligne et s'associer avec les regroupements étudiants dans le développement des nouvelles plateformes de communications numériques, notamment MonPortail.

La CADEUL recommande donc :

Recommandation 5.

Que des moyens de consultation adaptés à la réalité des étudiants à distance soient mis à la disposition des associations étudiantes.

Qualité de la formation

L'Université Laval ne dispose pas d'un mécanisme particulier pour évaluer la qualité des cours à distance. Il est donc difficile d'effectuer un suivi des différents cours et de l'évolution de ceux-ci. Il s'ensuit que de très bons cours à distance sont dispensés, mais aussi de moins bons. À titre d'exemple, les résultats de la recherche de la CADEUL démontrent que près du quart des étudiants à distance (23,99%) considèrent que le contenu dans les cours en ligne est moins pertinent que les cours en classe, alors que seulement 10,78% des étudiants le considère plus pertinent. Les commentaires des étudiants et de leurs représentants confirment aussi l'hétérogénéité de la qualité des cours à distance qui sont offerts. Certains nous rapportent une expérience stimulante où des logiciels ont été développés spécifiquement pour le cours qui permettent aux étudiants de faire des simulations ou encore de gérer un bureau virtuel, alors que d'autres nous rapportent des cours où les étudiants doivent lire le même livre depuis 10 ans, connaissent les questions de l'examen à l'avance et reçoivent un minimum d'encadrement, c'est-à-dire une réponse par courriel qui n'indique qu'un numéro de page.

En effet, l'encadrement des étudiants, les stratégies pédagogiques utilisées, le matériel de cours proposé, la mise-à-jour des contenus et les aptitudes des enseignants responsables varient de manière importante selon les cours à distance. Tous ces éléments influencent la réussite des étudiants, leur motivation, leur implication dans leur formation et l'atteinte des objectifs du premier cycle. Il est donc primordial de remédier à cette situation.

Application de la Grille d'analyse pour les cours en ligne et hybrides

L'Université Laval a élaboré une *Grille d'analyse pour les cours en ligne et hybrides*, qui regroupe les meilleures pratiques en formation à distance. Toutefois, l'utilisation qui sera faite de cette grille reste encore à définir. La CADEUL considère que ce genre d'outils est important afin d'assurer une formation de qualité pour les étudiants de l'Université Laval tout en accompagnant les enseignants moins familiers avec les spécificités des cours à distance. L'application de cette grille devrait donc être incontournable pour les facultés et les enseignants lors de la création d'un cours à distance et tout au long de la période pendant laquelle un cours est dispensé.

De plus, afin d'assurer la mise en application de cette grille et la conformité des cours à distance, un système d'audits pourrait aussi être mis en place, comparable à celui offert par le Bureau du droit d'auteur. Il serait ainsi plus facile d'effectuer un suivi continu de la qualité des cours à distance, afin que la formation reçue par les étudiants soit toujours optimale et qu'elle corresponde à leurs attentes et à celle de l'Université Laval.

Toujours afin d'assurer le respect de la grille, les programmes d'appui au développement de cours à distance pourraient accorder des subventions conditionnellement au respect des bonnes pratiques contenues dans la grille. Considérant ces incitatifs budgétaires, il serait donc davantage dans l'intérêt des facultés de dégager du temps pour permettre aux professeurs de s'appliquer à respecter la grille lors de la création de leur cours à distance, de mettre à jour le contenu des cours ou encore de créer du nouveau matériel pédagogique pour leurs cours à distance.

Pour ce faire, la CADEUL recommande :

Recommandation 6

Que les cours à distances dispensés par l'Université Laval respectent obligatoirement la Grille d'analyse pour les cours en ligne et hybrides élaborée par le Groupe de travail

sur les bonnes pratiques en formation à distance.

Recommandation 7

Qu'un système d'audit chapeauté par le Bureau de la formation à distance soit mis en place pour vérifier la conformité des cours à distance avec la Grille d'analyse pour les cours en ligne et hybrides, et que l'Université Laval mette à la disposition du Bureau de la formation à distance, les ressources nécessaires.

Recommandation 8

Que des incitatifs budgétaires soient mis en place, afin de favoriser le respect la Grille d'analyse pour les cours en ligne et hybrides.

Formation pédagogique des enseignants

En plus d'un manque de suivi, un autre facteur important peut expliquer l'hétérogénéité dans la qualité des cours à distance : le manque de formation des enseignants pour la pédagogie à distance.

Dispenser des cours à distance sollicite des habiletés pédagogiques particulières de la part des enseignants, notamment dans le choix de stratégies pédagogiques et de moyens d'encadrement des étudiants différents et adaptés à la formation à distance. Toutefois, peu d'enseignants sont présentement formés pour être en charge d'un cours à distance. Il existe des formations du Bureau de soutien à l'enseignement afin d'accompagner les enseignants au niveau de l'encadrement des étudiants, des activités d'apprentissage pour les cours à distance, des possibilités pédagogiques de la classe virtuelle, du forum électronique, et de logiciels utilisés dans le cadre d'un cours à distance. Toutefois, les ressources qui y sont accordées sont insuffisantes pour pourvoir à la demande des enseignants et leur participation importante fait en sorte que plusieurs se retrouvent souvent sur une liste d'attente. Cet achalandage dans les ateliers du Bureau de soutien à l'enseignement démontre le besoin des enseignants de recevoir plus d'accompagnement à ce niveau. La CADEUL trouve primordial que les enseignants qui dispensent des cours à distance soient formés à cet effet, afin de garantir la qualité de l'enseignement et de l'encadrement des étudiants.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

Recommandation 9.

Que les ressources octroyées pour les ateliers concernant la formation à distance et la promotion de ces activités soient revues à la hausse, afin qu'un nombre plus important d'enseignants puisse en bénéficier.

Évaluation de l'enseignement

Dans sa Politique de la formation à distance, l'Université Laval dit considérer, à l'instar de la CADEUL, « que la formation à distance requiert un encadrement pédagogique et organisationnel particulier.¹⁰ » Toutefois, au moment d'évaluer les cours en ligne, les questionnaires institutionnels d'évaluation ne prennent pas en compte cette particularité de la formation à distance. Il est donc primordial d'adapter le système d'évaluation de l'enseignement afin qu'il reflète la réalité des cours

¹⁰ UNIVERSITÉ LAVAL, *Politique de la formation à distance*, 2012, art. 4.1.5.

à distance, et d'interpréter les résultats de manière différente en raison des attentes particulières des étudiants, notamment au niveau de l'encadrement et du matériel pédagogique. La CADEUL a déjà des recommandations à cet effet dans son *Avis sur la valorisation et l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval*¹¹. Voici une synthèse des recommandations qui ont trait à la formation à distance :

Recommandation 10.

Que l'utilisation de questionnaires variés selon les modalités, le mode et la nature des activités de formation soit encouragée.

Recommandation 11.

Que les Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement et le Système d'évaluation de l'enseignement (SÈVE) permettent à l'enseignant d'ajouter aux formulaires des questions ou des libellés spécifiques à son activité de formation.

Recommandation 12.

Que des outils d'analyse des résultats de l'évaluation des cours, spécifique à la formation à distance, soit développés.

En plus d'un système et de questionnaires particuliers, la formation à distance présente un autre défi en matière d'évaluation de l'enseignement : la faible participation des étudiants. En effet, l'évaluation de l'enseignement permet de recueillir l'opinion des étudiants sur les cours et de faire les aménagements nécessaires afin qu'ils répondent à leurs besoins. Il s'agit d'une démarche profitable pour l'étudiant, l'enseignant et le programme. Toutefois, pour avoir des résultats valides et représentatifs, il est primordial de sensibiliser davantage les étudiants à distance à l'utilité pratique de l'évaluation de la formation et, mais aussi de trouver des incitatifs pour que les étudiants répondent aux questionnaires d'évaluation des cours. Par exemple, un système de rappels pourrait être mis en place sur les sites de cours, afin d'inciter les étudiants à participer.

En ce sens, la CADEUL recommande :

Recommandation 13.

Que des incitatifs soient mis en place afin de stimuler la participation des étudiants à l'évaluation de l'enseignement.

Préalables à la réussite d'un cours à distance

Afin de favoriser la réussite scolaire des étudiants, la CADEUL considère que les cours à distance devraient être offerts aux étudiants qui ont acquis une autonomie et une maîtrise des savoirs méthodologiques de leur domaine, et non aux étudiants de première année qui souvent n'ont pas le bagage nécessaire et ont besoin de plus d'accompagnement dans leur apprentissage. En effet, la formation à distance prend tout son sens lorsque les étudiants approchent de la fin de leurs études, puisqu'ils ont alors l'autonomie nécessaire et qu'ils sont ainsi initiés à la formation continue plus près de la réalité de la vie professionnelle.

La CADEUL recommande donc :

¹¹ CADEUL, *Avis sur la valorisation et l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval*, Hiver 2015.

Recommandation 14.

Que les comités de programme déterminent une fois par année les cours qui pourront être suivis à distance en fonction du cheminement des étudiants et de l'autonomie qu'ils devraient avoir acquise à ce stade.

Prépondérance de la formation en présentiel

Dans la dernière décennie, l'Université Laval a développé une offre de formation bimodale, tout en maintenant prédominante ses activités d'enseignement en mode présentiel sur le campus.¹² La CADEUL justifie ce choix par la volonté de l'ensemble de la communauté universitaire de préserver le milieu de rencontre, d'échanges et d'épanouissement que constitue le campus. Comme il l'a été démontré dans les sections précédentes, les étudiants entièrement à distance sont dans l'impossibilité de tirer pleinement partie des services offerts par la communauté. Ils ne peuvent pas participer à plusieurs activités de formation complémentaires organisées en marge des cours : conférences, simulation, concours, réseautage avec le milieu professionnel, etc. Finalement, il leur est très difficile de communiquer avec les autres étudiants et les enseignants afin de parfaire leur apprentissage. Or, ces échanges, ces activités et ces services ne constituent pas seulement des accessoires à une formation universitaire de qualité. Ils en sont des parties intégrantes et ce, même s'ils ne confèrent aucun crédits d'études. Bref, il est du devoir de chaque étudiant d'assurer une présence minimale sur le campus au cours de son cheminement. Par ailleurs, la formation à distance est très souvent inadaptée pour emmener les étudiants à satisfaire certaines exigences générales des programmes de premier cycle. Les capacités à travailler en équipe, à s'exprimer à l'oral et à débattre d'enjeux éthiques¹³, par exemple, se développent et s'évaluent bien mieux en personne.

Dans ce contexte, il peut être indiqué de restreindre le nombre de cours à distance auquel un étudiant peut s'inscrire pendant son parcours. La CADEUL se questionne à savoir si une formation de qualité et complète au premier cycle peut être réalisée par un étudiant qui compléterait la majorité de ses crédits à distance. Pour fixer une limite, il serait possible de réviser le *Règlement des études* afin d'y inclure une nouvelle condition d'obtention d'un grade comparable à celle qui s'applique à la reconnaissance des acquis.¹⁴ Les comités de programmes et les facultés pourraient également convenir de normes particulières en la matière. Nous pourrions cependant prévoir une exemption pour les programmes déjà affichés comme étant offerts « entièrement à distance ». Par ailleurs, cette règle ne s'appliquerait qu'aux programmes menant à un grade. Une telle proposition est présentement à l'étude dans les instances de la CADEUL.

Choix du mode de formation

La formation à distance sollicite des habiletés particulières chez les étudiants, notamment une grande autonomie et beaucoup de discipline. Il s'agit d'un mode de formation qui ne convient pas à tous les étudiants et qui peut mettre en danger leur réussite scolaire. Les résultats de la recherche de la CADEUL sur la formation à distance démontrent d'ailleurs que près du quart des étudiants qui ont suivi un cours à distance sont moins satisfaits de leurs résultats académiques dans leurs cours en ligne comparativement à ceux dans leurs cours en classe. La CADEUL considère qu'il est dans l'intérêt de tous les étudiants de pouvoir choisir entre un mode de formation ou un autre. Pourtant, les résultats de la recherche démontrent que plus de 70 % des étudiants à temps plein sans

¹² UNIVERSITÉ LAVAL, *Politique de la formation à distance*, 2012, art. 4.1.5.

¹³ UNIVERSITÉ LAVAL, *Règlement des études*, 2014, art. 104.

¹⁴ UNIVERSITÉ LAVAL, *Règlement des études*, 2014, art. 259.

enfants se sont inscrits à un ou plusieurs cours à distance parce que le cours était offert seulement en ligne ou qu'il s'agissait d'un cours obligatoire au programme. L'analyse des résultats démontre que parmi les étudiants qui se sont inscrits à un cours à distance parce qu'il était obligatoire dans leur programme, le tiers (32,97%) a jugé son expérience entre très négative et plutôt négative. Quant aux étudiants qui se sont inscrits à un cours à distance car il n'était offert qu'en ligne, 26,77% des répondants ont jugé leur expérience entre très négative et plutôt négative. Le taux de satisfaction au niveau des cours à distance est drastiquement inférieur lorsque les étudiants s'inscrivent à des cours en ligne plutôt par contrainte que par choix. La CADEUL estime donc que les cours obligatoires au programme devraient tous être disponibles en classe, afin de permettre à chaque étudiant de choisir le type d'enseignement qui lui convient mieux. Elle considère aussi que les cours en mode comodal, qui permettent aux étudiants de choisir, sur une base hebdomadaire, le mode de formation qu'ils préfèrent, soit en classe ou à distance, synchrone ou asynchrone, répondent à cet objectif.

La CADEUL recommande donc :

Recommandation 16.

Que tous les cours obligatoires dans le cheminement d'un étudiant de premier cycle soient aussi offerts en mode présentiel ou comodal, afin qu'il puisse choisir le mode de formation qui lui convient.

Conformité aux règlements et politiques de l'Université

La formation à distance soulève certains enjeux au niveau des droits étudiants, notamment quant à l'accès aux services pour les étudiants à distance, ainsi qu'en matière de consultation des évaluations.

Accès équitable aux services

D'abord, les étudiants à distance devraient avoir un accès équitable aux services de l'Université. Il serait dans leur intérêt que les services de l'université qui leur sont destinés mettent en place un plan stratégique de développement d'outils et de soutien en ligne pour les étudiants à distance. En effet, il faut que les plateformes existantes notamment pour le Bureau des bourses et de l'aide financière, le Service de placement, ainsi que le Centre d'aide aux étudiants soient gardées à jour et fréquemment actualisées. De plus, il y a encore place à beaucoup de développement au niveau de l'accès en ligne au service : services de soutien par téléphone, possibilité de clavarder en ligne avec les intervenants, ateliers en ligne, etc. En ce qui concerne le Bureau du registraire, les documents officiels ne peuvent présentement pas être reçus en ligne et doivent être envoyés par la poste, ce qui augmente de manière importante les délais pour les étudiants et désavantage les étudiants en ligne, alors que les étudiants sur le campus peuvent se présenter au Bureau du registraire et accèdent beaucoup plus rapidement aux services.

La CADEUL recommande donc :

Recommandation 17.

Que les différents services de l'Université Laval élaborent un plan stratégique de développement d'outils et de soutien en ligne pour garantir aux étudiants à distance un accès équitable à ces services.

Recommandation 18.

Que les services du Registraire soient accessibles en ligne.

Consultation des évaluations à distance

De plus, le *Règlement des études* et la *Déclaration des droits des étudiants* octroient aux étudiants le droit de consulter la correction de leurs évaluations. Pourtant, ce droit n'est pas effectif pour les étudiants à distance à qui les enseignants refusent systématiquement d'envoyer leurs copies, notamment par peur de ne pas pouvoir réutiliser leurs questions d'examen. La CADEUL trouve cette situation inquiétante puisque la consultation de la correction a un impact important sur l'apprentissage des étudiants qui peuvent constater les parties de la matière qu'ils ont moins bien compris. C'est aussi ce qui leur permet de motiver leur demande de révision de notes, le cas échéant.

Ainsi, la CADEUL recommande :

Recommandation 19.

Que des mécanismes permettant aux étudiants de consulter la correction des évaluations faites à distance soient mis en place.

Plan de cours

L'article 162 du *Règlement des études* prévoit le droit des étudiants de discuter du plan de cours et d'y apporter des modifications lorsqu'il y a consentement unanime de la classe et de l'enseignant. Toutefois, plusieurs étudiants à distance rapportent la difficulté de faire valoir ce droit étant donné que les échanges se font essentiellement par forum où les étudiants doivent envoyer un message de façon non-anonyme et où il est difficile de voter pour obtenir l'unanimité. Devant la complexité de cette situation, les étudiants ne sentent pas qu'ils peuvent librement discuter du plan de cours et espérer rejoindre tous les étudiants de la classe pour obtenir le consentement unanime.

La CADEUL comprend qu'il s'agit de situations particulières, mais considère que les étudiants à distance devraient pouvoir faire valoir leur droit de la même façon que les étudiants en présentiel et que la collaboration des enseignants est essentielle.

Ainsi, la CADEUL recommande :

Recommandation 20.

Que les enseignants offrent systématiquement aux étudiants la possibilité de discuter sur le forum du plan de cours et d'y proposer des modifications la première semaine de cours et qu'il informe suffisamment les étudiants inscrits des modifications proposées, afin qu'il soit possible d'obtenir un vote unanime.

Formation hybride

Le mode de formation hybride combine les modes d'enseignement en ligne et en classe. La recherche de la CADEUL sur la formation à distance démontre qu'il s'agit d'un mode de formation très apprécié des étudiants. En effet, près de la moitié des répondants ayant déjà suivi au moins un cours en formule hybride ont déclaré préférer cette forme d'enseignement au mode entièrement en

ligne et moins de 10% des répondants ont eu une expérience négative dans un cours hybride, ce qui représente deux fois moins que dans les cours à distance. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que la formation hybride offre toujours une certaine flexibilité et facilite la conciliation travail-études-famille tout en offrant aux étudiants les avantages de la formation en classe. D'ailleurs, 32,24% des étudiants consultés lors de notre recherche affirment n'avoir éprouvé aucune difficulté dans les cours hybrides qu'ils ont suivis contrairement aux cours en ligne. Parmi les options de difficultés potentielles proposées aux étudiants, il s'agit de l'option la plus fréquemment sélectionnée. De plus, près de la moitié des répondants avaient une satisfaction supérieure quant à l'interaction entre l'enseignant et les étudiants dans les cours hybrides comparativement à celle dans les cours en ligne. Pour ces raisons, la CADEUL considère que la formation hybride est une alternative intéressante à l'enseignement entièrement à distance, puisqu'elle offre les avantages des deux autres modes de formation, en classe et à distance.

L'Université Laval reconnaît aussi les apports de la formation hybride et a mis en place un Programme d'appui au développement de cours, afin de « soutenir le développement de ce mode de formation et accroître le nombre de cours hybrides offerts aux étudiants¹⁵. » Le programme met l'importance sur le développement de bonnes stratégies pédagogiques pour favoriser l'apprentissage des étudiants. Dans la mesure où les cours hybrides développés grâce à ce programme permettent aux étudiants d'acquérir à la fois des connaissances théoriques et des compétences complémentaires au savoir, en plus de favoriser l'atteinte des objectifs du premier cycle, la CADEUL considère qu'il est dans l'intérêt des étudiants que plus de cours hybrides soient développés.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

Recommandation 21.

Que le programme d'appui au développement de cours hybrides soit maintenu afin de favoriser le développement de cours hybrides, dans la mesure où les cours développés permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences complémentaires au savoir et d'atteindre les objectifs du premier cycle.

Mise en œuvre des recommandations

La CADEUL considère qu'il est de la responsabilité de chaque acteur de la communauté universitaire de collaborer à la mise en œuvre de ces recommandations. Tant l'administration universitaire que les facultés et les comités de programme ont un rôle important à jouer en matière de qualité et d'encadrement de la formation à distance à l'Université Laval.

En ce qui concerne l'aménagement des lieux physiques, la mise-à-disposition de moyens de consultation adaptés pour les associations étudiantes, la création et l'octroi de ressources destinées au système d'audit, la modification des conditions pour l'obtention de subventions pour le développement des cours à distance, ainsi que l'octroi de ressources et la promotion des ateliers de formation destinés aux enseignants, l'administration de l'université devrait être responsable d'apporter les modifications proposées et de fournir les ressources pour ce faire. Il en est de même de nos recommandations concernant l'évaluation de la formation et celles qui ont trait à la conformité des pratiques aux règlements et aux politiques de l'Université Laval.

¹⁵ UNIVERSITÉ LAVAL – BUREAU DES SERVICES PÉDAGOGIQUES, *Programme d'appui au développement de cours hybrides*, 2015, p. 3.

En ce qui a trait à la mise en œuvre des recommandations qui concernent la prépondérance de la formation en présentiel dans l'offre de cours et l'offre de cours en classe lorsqu'il s'agit de cours obligatoires, le respect de la Grille d'analyse des cours à distance et hybrides et la participation au système d'audit, la responsabilité devrait revenir aux facultés qui sont responsables de l'offre de cours et qui sont à même d'établir des critères adaptés aux réalités de leurs programmes et de faire respecter des exigences dans la qualité de la formation.

Finalement, tout ce qui concerne la révision du cheminement des étudiants, qu'il soit question d'inclure l'obligation de participer à des activités de formation complémentaires ou parascolaires ou encore de déterminer les cours pouvant être faits ou non à distance dans le programme, la CADEUL considère que les comités de programme devraient être responsables de la mise en place de ces recommandations. En effet, ce sont ces instances qui voient à ce que les étudiants soient outillés pour atteindre les objectifs particuliers du programme et du premier cycle. Elles connaissent aussi les particularités du programme nécessaires pour déterminer le stade du cheminement scolaire où les étudiants ont acquis suffisamment d'autonomie pour suivre des cours à distance ou les préalables nécessaires pour le faire. Enfin, les membres étudiants qui siègent sur ces instances peuvent témoigner des difficultés vécues par les étudiants du programme ou de la faculté et aider à déterminer des critères spécifiques à la réalité de la faculté que devront respecter les cours à distance dispensés.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

Recommandation 22.

Que des politiques facultaires concernant la formation à distance soient élaborées en conseils facultaires avec la participation des comités de programme et des étudiants, afin d'encadrer le développement des cours à distance au sein des facultés.

Recommandation 23.

Que ces politiques prévoient des critères spécifiques à la faculté que devront respecter les cours à distance, en fonction des particularités des programmes et des disciplines.

Conclusion

La formation à distance prendra très certainement encore beaucoup d'expansion dans les prochaines années. En effet, le marché du travail exige de plus en plus des professionnels qu'ils soient continuellement en apprentissage. Cette réalité laisse beaucoup de place pour la formation à distance dans la formation continue des professionnels. Il s'agit donc d'une chance pour les étudiants de pouvoir acquérir dès l'université, l'autonomie nécessaire à ce mode de formation. De plus, le portrait des étudiants universitaires tend à se diversifier de plus en plus et il est essentiel de développer des modes de formation qui permettent une souplesse d'horaire dans une optique de conciliation travail-études-famille. Toutefois, la CADEUL considère qu'il est nécessaire d'encadrer le développement de la formation à distance, afin que la formation dispensée en ligne soit de même qualité que celle dispensée lors des cours en classe. De plus, les cours à distance doivent évoluer afin que les étudiants à distance ne soient plus privés des avantages de la formation en présentiel. Finalement, il est important de préserver le campus sous sa forme actuel, c'est-à-dire un lieu d'échange et de partage entre étudiants, berceau d'idées novatrices.